



États financiers consolidés
31 décembre 2016 et 2015



Le 25 avril 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Robex inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ressources Robex inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663, www.pwc.com/ca/fr*

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex inc. et de ses filiales au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés qui décrit les questions et les situations qui indiqueraient l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Ressources Robex inc. et de ses filiales à poursuivre leur exploitation.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121191

RESSOURCES ROBEX INC.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2016 \$	2015 \$
REVENUS		
Intérêts	194	167
	194	167
CHARGES (AUTRES PRODUITS)		
Frais d'administration - note 8	1 386 027	951 332
Charges opérationnelles - note 8	117 977	(25 012)
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 20	81 314	19 536
Honoraires professionnels	2 241 639	1 790 366
Frais financiers - note 8	1 757 645	988 984
Gains de change	(133 078)	(178 338)
Variation de la juste valeur des passifs financiers - note 28	(2 496 089)	(4 023 104)
Gain sur règlement de passif - note 19	---	(1 285 465)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	55 403	---
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	676 442	722 608
Radiation de biens miniers - note 11	5 584 778	---
	9 272 058	(1 039 093)
Bénéfice (perte) avant impôts	(9 271 864)	1 039 260
Impôts sur le résultat - note 23	(136 226)	(32 707)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(9 408 090)	1 006 553
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	(9 177 255)	1 131 408
À la participation ne donnant pas le contrôle	(230 835)	(124 855)
	(9 408 090)	1 006 553
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION, DE BASE ET DILUÉ(E) - note 24	(0,016)	0,002

RESSOURCES ROBEX INC.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2016	2015
	\$	\$
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(9 408 090)	1 006 553
Autres éléments du résultat global - Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écart de change	(3 359 555)	3 708 448
RÉSULTAT GLOBAL	(12 767 645)	4 715 001
RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	(12 576 992)	4 878 051
À la participation ne donnant pas le contrôle	(190 653)	(163 050)
	(12 767 645)	4 715 001

RESSOURCES ROBEX INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Capital- actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global (note 21)	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2015	66 734 172	2 411 647	(31 978 581)	4 260 491	41 427 729	(555 851)	40 871 878
Perte nette	---	---	(9 177 255)	---	(9 177 255)	(230 835)	(9 408 090)
Écart de change	---	---	---	(3 399 737)	(3 399 737)	40 182	(3 359 555)
Résultat global de l'exercice	---	---	(9 177 255)	(3 399 737)	(12 576 992)	(190 653)	(12 767 645)
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 20	---	81 314	---	---	81 314	---	81 314
Solde au 31 décembre 2016	66 734 172	2 492 961	(41 155 836)	860 754	28 932 051	(746 504)	28 185 547

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

RESSOURCES ROBEX INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 décembre 2015

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Capital- actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global (note 21)	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	47 944 090	2 392 111	(33 109 989)	513 848	17 740 060	(392 801)	17 347 259
Bénéfice net (perte nette)	---	---	1 131 408	---	1 131 408	(124 855)	1 006 553
Écart de change	---	---	---	3 746 643	3 746 643	(38 195)	3 708 448
Résultat global de l'exercice	---	---	1 131 408	3 746 643	4 878 051	(163 050)	4 715 001
Émission d'actions - note 20	18 854 082	---	---	---	18 854 082	---	18 854 082
Frais d'émission d'actions	(64 000)	---	---	---	(64 000)	---	(64 000)
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 20	---	19 536	---	---	19 536	---	19 536
Solde au 31 décembre 2015	66 734 172	2 411 647	(31 978 581)	4 260 491	41 427 729	(555 851)	40 871 878

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

RESSOURCES ROBEX INC.

BILANS CONSOLIDÉS

Au 31 décembre Au 31 décembre
2016 2015
\$ \$

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Au 31 décembre	Au 31 décembre
	2016	2015
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347 224	278 580
Stocks - note 9	4 905 545	3 797 184
Débiteurs - note 10	75 510	42 396
Charges payées d'avance	52 815	29 253
	7 381 094	4 147 413
DÉPÔTS VERSÉS		
BIENS MINIERS - notes 11 et 12	1 454 422	602 509
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 13	5 344 479	10 243 274
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 14	73 789 344	73 200 349
	113 672	161 297
	88 083 011	88 354 842
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Créditeurs - note 15	17 048 668	15 649 860
Partie courante de la dette à long terme - note 16	9 070 414	5 793 135
Bons de souscription - notes 17 et 28	28 847	---
Marges de crédit - note 16	5 380 183	7 108 525
	31 528 112	28 551 520
DÉBENTURES CONVERTIBLES - note 19		
Droits de conversion à la juste valeur	2 791 669	4 233 809
Composantes dette au coût amorti	14 847 392	13 026 682
BONS DE SOUSCRIPTION - note 17 et 28	---	1 318 215
DETTE À LONG TERME - note 16	10 397 721	---
PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 18	332 569	352 738
	59 897 464	47 482 964
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions - note 20	66 734 172	66 734 172
Réserve - options d'achat d'actions - note 20	2 492 961	2 411 647
Déficit	(41 155 836)	(31 978 581)
Cumul des autres éléments du résultat global - note 21	860 754	4 260 491
	28 932 051	41 427 729
Participation ne donnant pas le contrôle	(746 504)	(555 851)
	28 185 547	40 871 878
	88 083 011	88 354 842

Continuité de l'exploitation (note 1)

Engagements (note 27)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 30)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2016 \$	2015 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	(9 408 090)	1 006 553
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(2 496 089)	(4 023 104)
Gain sur règlement de passif	---	(1 285 465)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	55 403	---
Écart de change	(328 252)	148 079
Frais financiers	1 757 451	988 817
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	676 442	722 608
Passif environnemental	(655)	(36 654)
Radiation de biens miniers	5 584 778	---
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	81 314	19 536
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 22	(303 471)	242 678
Intérêts payés	(256 631)	(123 476)
Intérêts reçus	194	167
	(4 637 606)	(2 340 261)
Activités d'investissement		
Variation des dépôts versés	(922 542)	(588 498)
Acquisition de biens miniers	(444 791)	(807 556)
Ventes d'or	19 540 187	1 368 469
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 668 862)	(14 595 139)
Disposition d'immobilisations corporelles	77 398	---
	(6 418 610)	(14 622 724)
Activités de financement		
Dette à long terme contractée	19 759 892	2 022 466
Remboursement de la dette à long terme	(5 528 666)	(2 631 152)
Variation des marges de crédit	(1 359 616)	514 303
Émission de débentures convertibles	---	7 105 000
Remboursement de débentures convertibles	(150 000)	---
Émission et souscription d'actions ordinaires	---	10 000 000
Frais d'émission d'actions	---	(64 000)
	12 721 610	16 946 617
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	403 250	(252 002)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	2 068 644	(268 370)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	278 580	546 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 347 224	278 580
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347 224	278 580

Renseignements supplémentaires (note 22)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Description de l'entreprise

Ressources Robex Inc. (la «société») est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier qui est actuellement titulaire de cinq permis d'exploration, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. Ces sites démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. En plus de ses activités d'exploration, la société développe notamment son gisement de Nampala, situé sur le site de Mininko, pour lequel une étude de faisabilité a été réalisée et qui démontre une rentabilité en vue de l'exploitation d'une mine. La société s'affaire actuellement au développement de ses installations de production de doré en vue d'atteindre le niveau de production commerciale prévu. L'adresse du siège social est le 437, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 2J5, Canada.

Continuité de l'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, sur la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan consolidé qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Au 31 décembre 2016, la société a accumulé un déficit de 41 155 836 \$. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements au titre des programmes d'exploration et d'évaluation, de poursuivre le développement de son gisement minier et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 décembre 2016, la société avait un fonds de roulement négatif de 24 188 098 \$, incluant la trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 347 224 \$.

La poursuite des activités de la société dépendra de sa capacité à lever du financement additionnel par voie d'emprunt ou d'émission d'actions. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la société. Dans ce cas, si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 avril 2017.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société, ceux de ses filiales ainsi que ceux de African Peak Trading House Limited, dans laquelle la société a effectué un placement significatif et dont l'ensemble des bénéfices nets après impôts est redistribué à la société sous forme de dividendes privilégiés. Les filiales de la société sont Société Robex N'Gary SA dans laquelle la société détient une participation de 85 %, Ressource Robex Mali S.A.R.L. détenue en propriété exclusive et Nampala SA, dans laquelle la société détient une participation de 90 %. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux propriétaires de la société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. Le franc CFA est la monnaie fonctionnelle de la société. Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Conversion des monnaies étrangères***Transactions en monnaies étrangères*

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appropriée de la façon suivante: les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés en résultat net.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs et des passifs financiers dépend de leur classification. Lors de la comptabilisation initiale, la société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Instruments financiers - (suite)**Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour pertes de valeur. Les prêts et créances de la société sont inclus dans l'actif courant, sauf pour ceux ayant une échéance supérieure à 12 mois de la date de fin d'exercice, lesquels sont classés dans l'actif non courant.

Les prêts et créances de la société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les dépôts versés.

Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent le découvert bancaire, les créditeurs, les marges de crédit, les composantes dette des débentures convertibles et la dette à long terme. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant à payer moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à sa juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

Passifs financiers à la juste valeur

Les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent les bons de souscription et les droits de conversion des débentures convertibles et la variation de ceux-ci est inscrite en résultat net.

Les débentures convertibles (note 19) sont évaluées en dollars canadiens, qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société. De ce fait, celles-ci doivent être réparties dans une composante dette et une composante instrument financier dérivé, selon les caractéristiques figurant dans la description du capital-actions de la société. La juste valeur de l'instrument financier dérivé associé aux débentures a été évaluée initialement selon le modèle de Black et Scholes. Ce montant a été classé en tant que dette et évalué initialement et subséquentement à sa juste valeur, jusqu'à ce que cet instrument soit converti ou que sa date d'échéance soit arrivée, avec les écarts de change passés en résultat net. La différence entre cette juste valeur et le montant du financement a été attribuée aux composantes dette des débentures. Celles-ci seront amorties jusqu'à ce qu'elles soient exercées ou que leur date d'échéance soit arrivée.

Du fait d'une monnaie de règlement différente de la monnaie fonctionnelle, les bons de souscription ne se qualifient pas comme instruments de capitaux propres et sont classés comme instruments dérivés au passif. Ils sont évalués initialement et subséquentement à la juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Instruments financiers - (suite)**Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, qui ne sont pas classés comme étant des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, ou qui sont encaissables en tout temps sans pénalité.

Stocks

La matière extraite des mines est classée comme minerai ou comme matière stérile. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées du minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. Les produits en cours représentent l'or dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les fournitures d'exploitation minière représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisées dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les matériaux, les frais des entrepreneurs et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

La société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Biens miniers**

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé des résultats. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par suite d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis et;
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Biens miniers - (suite)**

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les biens miniers. Si une activité d'exploration ne s'avère pas viable, tous les coûts irrécupérables du projet sont radiés. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Perte de valeur

La recouvrabilité des montants figurant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant figurant à titre d'intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables ("unité génératrice de trésorerie" ou "UGT"). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif ou de l'UGT concerné. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode des unités de production, la méthode de l'amortissement linéaire ou la méthode de l'amortissement dégressif.

Catégorie	Méthode	
Coûts de développement minier	Unités de production	
Matériel relatif à l'exploitation minière	Unités de production	
Bâtiments et aménagement de bureaux	Linéaire	De 3 à 8 ans
Outillage, équipements et matériel roulant	Dégressif	De 20 % à 30 %
Équipement d'exploration	Dégressif	De 20 % à 45 %

L'amortissement de l'équipement d'exploration est passé en charges ou est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé des résultats par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suite à leur mise en exploitation (ou suite à la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état consolidé des résultats.

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé des résultats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Immobilisations corporelles - (suite)***Coûts de développement minier*

La phase de développement minier commence généralement après l'achèvement d'une étude de faisabilité et la décision de la direction de procéder au développement commercial d'un projet et se termine au début de la production commerciale. Les coûts de développement minier comprennent les coûts engagés pour accéder au gisement. À ces coûts s'ajoutent les coûts compris dans les biens miniers se rapportant aux propriétés mises en production.

Lorsque la production commerciale d'un projet commence, l'ensemble des coûts liés à ce projet sont amortis selon la méthode des unités de production.

Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et les autres déchets miniers pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et des autres déchets miniers est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé (soit la découverte de pré-production) sont capitalisés dans les coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies.

(i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la société;

(ii) La société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré;

(iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai, plus une proportion des coûts généraux du site minier directement attribuables à l'activité en question.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

L'actif de découverte est amorti selon la méthode des unités de production, en fonction des réserves minérales prouvées et probables de la composante identifiée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Immobilisations corporelles - (suite)**Actifs en construction

Les actifs en construction comprennent les coûts d'emprunt et la valeur actuelle estimative des obligations liées à la restauration environnementale au moment de la comptabilisation. Lorsque ces actifs sont amenés à un état fonctionnel pour leur utilisation prévue, l'amortissement débute.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de frais financiers à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs («unité génératrice de trésorerie» ou «UGT»). La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

La société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

La société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges directement à l'état consolidé des résultats. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)**Provision pour obligations liées à la restauration environnementale - (suite)**

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La hausse de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé des résultats sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Régime d'options d'achat d'actions

La société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à cinq ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exercables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black et Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la "Réserve - options d'achat d'actions". Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - (suite)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). Les revenus liés à la vente d'or et d'argent sont constatés lorsque les titres juridiques (droits et obligations) sur les métaux sont transférés à l'acheteur, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction seront versés à la société et qu'ils peuvent être mesurés de façon fiable. Puisque la mine est toujours dans la phase de pré-production, le produit des ventes est constaté en diminution des coûts de développement miniers capitalisés à l'actif à titre d'immobilisation corporelle au lieu d'être constaté comme un revenu.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options, et la méthode de la conversion hypothétique pour déterminer celui des débentures convertibles. Selon ces méthodes, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

4 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La société a appliqué, depuis le 1^{er} janvier 2016, les modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*. Ces modifications apportent des précisions sur la façon d'exercer le jugement professionnel lors de la détermination du niveau et de la structure de l'information à divulguer dans les états financiers. Les modifications à cette norme n'ont eu aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la société, puisqu'il s'agit d'une norme de présentation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

5 - MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

La société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2016.

IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

L'International Accounting Standards Boards (IASB) a publié, en mai 2014, IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La société n'a pas encore évalué les répercussions de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés, ni pris la décision de l'adopter ou non de façon anticipée.

IFRS 9 *Instruments financiers*

L'IASB a publié, en juillet 2014, la version finale de la norme IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplacera la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). La norme IFRS 9 utilise une approche unique afin de déterminer si un actif financier doit être mesuré au coût amorti ou à la juste valeur, ce qui remplace plusieurs règles de la norme IAS 39. L'approche préconisée par la norme IFRS 9 est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle d'affaires et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie associés aux actifs financiers. La plupart des exigences de la norme IAS 39 quant au classement et à l'évaluation des passifs financiers ont été reprises dans la norme IFRS 9. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique d'évaluation des baisses de valeur, remplaçant les multiples méthodes de la norme IAS 39. Des exigences relatives à la comptabilité de couverture, qui représentent un nouveau modèle de comptabilité de couverture, ont également été ajoutées à la norme IFRS 9. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être adoptée de façon rétrospective. La société n'a pas encore évalué les répercussions de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 *Contrats de location* (IFRS 16) qui remplace l'IAS 17 *Contrats de location* (IAS 17). La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés au bilan. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Cette norme est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 avec l'adoption anticipée permise. La Société est actuellement en cours d'évaluation des incidences de l'adoption de cette nouvelle norme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La capacité de la société à recouvrer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles (incluant les propriétés minières et les frais différés afférents) dépend de la conjoncture sur les marchés des métaux, des ressources minérales associées aux propriétés et des futurs coûts requis pour le recouvrement ultime par le biais d'une exploitation minière ou d'une vente.

Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérables, les prix de vente prévus et les charges d'exploitation prévues pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des actifs miniers, ce qui pourrait mener à des pertes de valeur ou des radiations importantes dans l'avenir.

Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales

Les réserves de minerai représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la société. La société estime ses réserves de minerai et ses ressources minérales en fonction de renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées en ce qui a trait aux données géologiques et techniques portant sur les dimensions, la profondeur, la forme et la teneur du gisement ainsi que les techniques de production appropriées et les taux de récupération. Une telle analyse exige de faire des jugements géologiques complexes dans l'interprétation des données.

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des renseignements géologiques additionnels sont produits durant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les résultats de la société, notamment :

(i) La valeur comptable des immobilisations corporelles pourrait être affectée suivant des changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs;

(ii) Les charges d'amortissement à l'état consolidé des résultats pourraient changer lorsque ces charges sont déterminées selon la méthode des unités de production, ou lorsque la durée d'utilité des actifs en question change; et

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)*Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales - (suite)*

(iii) Les provisions pour obligations liées à la restauration environnementale pourraient changer - lorsque des changements aux estimations de réserves affectent les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et le coût associé à ces activités.

Estimation de la durée d'utilité des actifs miniers

Le calcul du taux d'amortissement par unité de production pourrait être affecté dans la mesure où la production réelle dans l'avenir diffère de la production prévue basée sur les réserves prouvées et probables de minerai. Ceci se produit généralement lorsque des changements majeurs sont apportés à l'un ou l'autre des facteurs ou hypothèses utilisés pour estimer les réserves de minerai.

La direction estime la durée d'utilité des actifs miniers en fonction de la période au cours de laquelle les actifs devraient être disponibles pour utilisation. Les montants et la durée des charges comptabilisées pour l'amortissement des actifs miniers pour toute période, ainsi que leur valeur recouvrable nette, sont affectés par ces estimations de durée d'utilité. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en fonction de changements dans les réserves de minerai, de l'usure physique, de l'obsolescence technique ou commerciale, et d'autres restrictions, juridiques ou autres, à l'utilisation. Il est possible que de tels changements puissent se solder par des changements importants de la durée d'utilité estimative des actifs miniers de la société dans l'avenir, affectant ainsi l'amortissement et la valeur recouvrable nette de ces actifs.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La société constate des montants correspondant aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

Juste valeur des bons de souscription, des droits de conversion, des débentures convertibles et des options d'achat d'actions

La société fait des estimations et formule des hypothèses pour calculer la juste valeur des bons de souscription, des droits de conversion, des débentures convertibles et des options d'achat d'actions. Les hypothèses importantes comprennent l'estimation de la volatilité prévue, la durée de vie prévue et le taux prévu du rendement sans risque. Tout changement visant les estimations ou les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation, le passif ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites à la note 17 - *Bons de souscription*, à la note 19 - *Débentures convertibles* et à la note 20 - *Capital-actions*.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - INFORMATION SECTORIELLE

A) Secteurs d'exploitation – Les activités de la société sont orientées vers l'acquisition, l'exploration et la pré-production d'or dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En conséquence, la société est organisée selon un secteur unique.

B) Secteurs géographiques – Les actifs de la société par secteur géographique sont comme suit :

	31 décembre 2016			
				\$
	Europe	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	380 185	1 149 054	817 985	2 347 224
Stocks	---	4 905 545	---	4 905 545
Biens miniers	---	5 344 479	---	5 344 479
Immobilisations corporelles	---	73 750 397	38 947	73 789 344
Immobilisations incorporelles	---	113 672	---	113 672
Dépôts	---	1 422 946	31 476	1 454 422
Autres actifs	3 599	53 723	71 003	128 325
	383 784	86 739 816	959 411	88 083 011

	31 décembre 2015			
				\$
	Europe	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 764	96 693	155 123	278 580
Stocks	---	3 797 184	---	3 797 184
Biens miniers	---	10 243 274	---	10 243 274
Immobilisations corporelles	---	73 145 211	55 138	73 200 349
Immobilisations incorporelles	---	161 297	---	161 297
Dépôts	---	573 578	28 931	602 509
Autres actifs	4 493	52 359	14 797	71 649
	31 257	88 069 596	253 989	88 354 842

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

8 - FRAIS FINANCIERS, FRAIS D'ADMINISTRATION ET CHARGES OPÉRATIONNELLES**FRAIS FINANCIERS**

	2016 \$	2015 \$
Intérêts réels - partie dette des débentures convertibles - note 19	2 034 930	1 561 197
Intérêts théoriques - partie dette des débentures convertibles - note 19	1 970 710	1 915 833
Intérêts sur marges de crédit	875 661	870 887
Intérêts sur la dette à long terme	1 292 593	553 120
Frais bancaires	144 754	35 038
	6 318 648	4 936 075
Frais financiers capitalisés - note 13	4 561 003	3 947 091
	1 757 645	988 984

FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	634 779	453 471
Frais de déplacement	235 729	211 178
Formation du personnel	5 050	---
Assurances	14 351	15 999
Loyer	69 056	67 461
Divulgateion et maintien à la Bourse	58 407	89 699
Publicité	9 610	1 223
Télécommunications	28 075	13 929
Frais de bureau	25 616	14 353
Frais généraux	305 354	84 019
	1 386 027	951 332

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Variation du passif environnemental	(655)	(36 654)
Redevances minières	118 632	11 642
	117 977	(25 012)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

9 - STOCKS

	2016	2015
	\$	\$
Stocks d'argent (métaux)	5 521	519
Stocks de minerai	416 780	587 917
Stocks de produits en cours (doré)	1 831 241	---
Stocks de pièces et fournitures	2 652 003	3 208 748
	4 905 545	3 797 184

10 - DÉBITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	71 003	14 797
Autres débiteurs	4 507	27 599
	75 510	42 396

RESSOURCES ROBEX INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

11 - BIENS MINIERS

	Kolomba (A)	Mininko (B)	Sanoula (C)	N'Golopène (D)	Kamasso (E)	Diangounté (F)	Total
Participation indivise	100%	100%	100%	100%	100%	Échu	
Droits et titres miniers							\$
Solde au 31 décembre 2015	64 897	103 666	197 559	1 141	---	1 164 682	1 531 945
Acquisitions	11 260	---	10 902	---	11 235	---	33 397
Radiations	---	---	---	---	---	(1 144 386)	(1 144 386)
Variation du taux de change	(4 018)	(2 346)	(11 399)	1 507	(306)	(20 296)	(36 858)
Solde au 31 décembre 2016	72 139	101 320	197 062	2 648	10 929	---	384 098
Frais d'exploration							
Solde au 31 décembre 2015	908 846	1 603 339	943 378	740 083	---	4 515 683	8 711 329
Frais engagés	97 287	97 287	97 288	99 655	19 805	72	411 394
Radiations	---	---	---	---	---	(4 440 392)	(4 440 392)
Amortissements	74 042	74 042	74 042	74 043	19 160	1 547	316 876
Variation du taux de change	(56 744)	201 543	(58 716)	(47 239)	(760)	(76 910)	(38 826)
Solde au 31 décembre 2016	1 023 431	1 976 211	1 055 992	866 542	38 205	---	4 960 381
Total au 31 décembre 2016	1 095 570	2 077 531	1 253 054	869 190	49 134	---	5 344 479

RESSOURCES ROBEX INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2015

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

11 - BIENS MINIERS - (suite)

	Kolomba (A)	Mininko (B)	Sanoula (C)	N'Golopène (D)	Kamasso (E)	Diangounté (F)	Total
Participation indivise	100%	100%	100%	100%	Échu	85%	
Droits et titres miniers							\$
Solde au 31 décembre 2014	60 619	638 205	183 436	---	---	1 087 885	1 970 145
Acquisitions	---	1 146	1 146	1 141	---	---	3 433
Reclassés dans les immobilisations (1)	---	(560 806)	---	---	---	---	(560 806)
Variation du taux de change	4 278	25 121	12 977	---	---	76 797	119 173
Solde au 31 décembre 2015	64 897	103 666	197 559	1 141	---	1 164 682	1 531 945
Frais d'exploration							
Solde au 31 décembre 2014	724 247	8 528 445	758 680	611 590	---	4 091 224	14 714 186
Frais engagés	184 775	184 649	183 602	64 226	---	186 873	804 125
Reclassés dans les immobilisations (1)	---	(7 172 774)	---	---	---	---	(7 172 774)
Amortissements	48 178	48 178	48 178	16 763	---	48 178	209 475
Variation du taux de change	(48 354)	14 841	(47 082)	47 504	---	189 408	156 317
Solde au 31 décembre 2015	908 846	1 603 339	943 378	740 083	---	4 515 683	8 711 329
Total au 31 décembre 2015	973 743	1 707 005	1 140 937	741 224	---	5 680 365	10 243 274

(1) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 7 733 580 \$ a été reclassé dans les immobilisations corporelles sous «coûts de développement minier» concernant les droits et titres miniers ainsi que les frais d'exploration liés au permis d'exploitation de la mine de Nampala (voir note 13).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

11 - BIENS MINIERS - (suite)

- (A) La société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 17 janvier 2013. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois, pour deux années, soit pour une durée totale de sept ans. Le permis expire le 17 janvier 2020.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

- (B) Depuis le 30 avril 2007, la société détient 100 % des titres miniers de cette propriété et le vendeur bénéficiait de redevances NSR (Net Smelter Return) de 2 % sur lesquelles la société a un droit de premier refus. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la société a procédé à l'acquisition de la moitié de ces redevances en contrepartie d'une somme payée en trésorerie de 250 000 \$. Dorénavant, le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 1 % sur lesquelles la société a toujours un droit de premier refus.

Le 8 novembre 2011, la société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le 1^{er} mars 2012, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer le permis de recherche et d'exploration. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de sept ans. Ce permis expirera le 28 février 2019.

Le 21 mars 2012, la filiale Nampala S.A., détenue à 90 % par la société, a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de trente ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10 % des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir une participation supplémentaire de 10 % à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

- (C) Depuis le 30 mai 2008, la société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L., filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la société aura un droit de premier refus.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de sept ans. Ce permis expire en février 2019.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

11 - BIENS MINIERS - (suite)

(D) En juillet 2011, la société a conclu une entente de partenariat avec Resolute Mining Limited permettant à cette dernière d'acquérir une participation maximale de 70 % dans le permis N'Golopène. Selon les conditions de cette entente, Resolute Mining Limited pouvait acquérir une première participation de 51 % dans la coentreprise une fois certaines conditions remplies. Au mois de février 2015, l'entente qui avait été conclue avec la société Resolute Mining Limited a été annulée à la suite de la décision de cette dernière. La société a donc récupéré la totalité de la participation indivise dans cette propriété minière.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, qui pourra être racheté par la société.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué en mai 2010 et est valable pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois, pour un total de sept ans. Le permis a été renouvelé en août 2013 et une seconde fois en août 2015. Le permis a expiré le 17 avril 2017 (note 30).

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

(E) Le permis de recherche et d'exploration a été attribué au troisième trimestre de 2016 et est valable pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois, pour un total de sept ans, échéant au troisième trimestre de 2023.

(F) Le permis de recherche et d'exploration de Diangounté est arrivé à échéance le 17 mai 2016 et, au 31 décembre 2016, la société n'avait pas déposé de demande pour le renouveler. La société a donc comptabilisé un montant de 5 584 778 \$ à titre de radiation de biens miniers concernant ce permis au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

12 - ACQUISITION DE BIENS MINIERES ET DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT

	2016	2015
	\$	\$
DROITS ET TITRES MINIERES		
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 531 945	1 970 145
Acquisition	33 397	3 433
Reclassement dans les immobilisations corporelles	---	(560 806)
Radiations	(1 144 386)	---
Effet de la variation du taux de change	(36 858)	119 173
Solde à la clôture de l'exercice	384 098	1 531 945
DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT		
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 711 329	14 714 186
<u>Ajouter :</u>		
Honoraires de gestion	---	42 724
Travaux d'exploration	339 250	675 058
Équipement	8 843	20 853
Honoraires - développement	64	---
Frais de déplacement	4 081	15 028
Fournitures et autres	59 156	50 462
	411 394	804 125
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	316 876	209 475
Reclassement dans les immobilisations corporelles	---	(7 172 774)
Radiations	(4 440 392)	---
Effet de la variation du taux de change	(38 826)	156 317
	(3 750 948)	(6 002 857)
Solde à la clôture de l'exercice	4 960 381	8 711 329
SOLDE TOTAL	5 344 479	10 243 274

RESSOURCES ROBEX INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagement de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipement d'exploration	Total
Coût						\$
Solde au 31 décembre 2014	6 525 351	3 427 941	32 503 369	1 901 917	1 869 365	46 227 943
Acquisitions						
Actifs acquis (2)	3 926 836	7 738	15 492 757	718	---	19 428 049
Ventes d'or	(1 368 469)	---	---	---	---	(1 368 469)
Reclassement de biens miniers (1)	7 733 580	---	---	---	---	7 733 580
Variation du taux de change	1 166 009	242 346	2 754 664	137 422	128 691	4 429 132
Solde au 31 décembre 2015	17 983 307	3 678 025	50 750 790	2 040 057	1 998 056	76 450 235
Acquisitions						
Actifs acquis (2)	12 369 638	453 666	13 345 917	72 136	1 532	26 242 889
Ventes d'or	(19 540 187)	---	---	---	---	(19 540 187)
Disposition	---	---	---	---	(256 098)	(256 098)
Variation du taux de change	(1 542 239)	(415 170)	(3 010 783)	(111 549)	(108 703)	(5 188 444)
Solde au 31 décembre 2016	9 270 519	3 716 521	61 085 924	2 000 644	1 634 787	77 708 395

(1) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 7 733 580 \$, provenant des biens miniers (note 11), a été reclassé dans les immobilisations corporelles sous «*coûts de développement minier*» concernant les droits et titres miniers ainsi que les frais d'exploration liés au permis d'exploitation de la mine de Nampala.

(2) Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, un montant de 43 675 \$, concernant l'amortissement de certaines immobilisations corporelles, a été comptabilisé dans le coût du matériel relatif à l'exploitation minière (47 461 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Aussi, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, un montant de 4 516 003 \$, concernant des frais financiers, a été capitalisé dans les coûts de développement minier et dans le matériel relatif à l'exploitation minière (3 947 091 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

RESSOURCES ROBEX INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - (suite)

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagement de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipement d'exploration	Total
Amortissement cumulé						\$
Solde au 31 décembre 2014	---	549 206	---	447 035	1 138 604	2 134 845
Amortissement de l'exercice	---	427 094	---	326 249	166 572	919 915
Variation du taux de change	---	58 146	---	46 475	90 505	195 126
Solde au 31 décembre 2015	---	1 034 446	---	819 759	1 395 681	3 249 886
Amortissement de l'exercice	---	434 507	73 752	201 061	286 836	996 156
Disposition	---	---	---	---	(123 297)	(123 297)
Variation du taux de change	---	(98 193)	26 371	(48 768)	(83 104)	(203 694)
Solde au 31 décembre 2016	---	1 370 760	100 123	972 052	1 476 116	3 919 051
Valeur nette :						
Au 31 décembre 2015	17 983 307	2 643 579	50 750 790	1 220 298	602 375	73 200 349
Au 31 décembre 2016	9 270 519	2 345 761	60 985 801	1 028 592	158 671	73 789 344

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 70 256 320 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de construction, soit en cours d'installation au 31 décembre 2016 (68 734 097 \$ au 31 décembre 2015).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

14 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Logiciels****COÛT****Solde à l'ouverture de l'exercice**Acquisitions:

Effet de la variation du taux de change

Solde à la clôture de l'exercice**AMORTISSEMENT CUMULÉ****Solde à l'ouverture de l'exercice**

Amortissement de l'exercice

Effet de la variation du taux de change

Solde à la clôture de l'exercice**Valeur nette**

	2016	2015
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	346 584	323 742
<u>Acquisitions:</u>		
Effet de la variation du taux de change	(19 498)	22 842
Solde à la clôture de l'exercice	327 086	346 584
AMORTISSEMENT CUMULÉ		
Solde à l'ouverture de l'exercice	185 287	114 222
Amortissement de l'exercice	39 861	59 631
Effet de la variation du taux de change	(11 734)	11 434
Solde à la clôture de l'exercice	213 414	185 287
Valeur nette	113 672	161 297

15 - CRÉDITEURS

Intérêts courus

Comptes à payer à des apparentés

Autres créditeurs

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts courus	3 713 371	2 540 266
Comptes à payer à des apparentés	2 026 541	2 040 508
Autres créditeurs	11 308 756	11 069 086
	17 048 668	15 649 860

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

16 - DETTE À LONG TERME

	2016	2015
	\$	\$
Emprunt auprès d'un fournisseur, taux d'intérêt annuel de 10 %, remboursable par quatre versements mensuels de 70 843 \$ (50 000 EUR) de mars à juin 2017, puis par des versements mensuels de 354 217 \$ (250 000 EUR) jusqu'en janvier 2018, capital et intérêts inclus.	2 454 547	2 356 638
Emprunt auprès d'un actionnaire de la société, d'un montant de 1 477 500 \$ (1 000 000 EUR), intérêts annuels de 8 %, échéant le 31 décembre 2017.	1 416 867	---
Emprunt bancaire, d'un montant de 2 703 616 \$ (1 200 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par un nantissement de 5 184 000 \$ (2 400 000 000 francs CFA) sur les équipements et le matériel se trouvant à la mine de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 288 000 \$ (133 333 333 francs CFA) plus les intérêts, jusqu'en mai 2017 inclusivement.	1 724 239	---
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 515 998 \$ (2 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de second rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 110 769 \$ (51 282 051 francs CFA) plus les intérêts, jusqu'en février 2020 inclusivement.	4 147 200	---
Emprunt bancaire, d'un montant de 7 239 033 \$ (3 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 161 463 \$ (74 751 318 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en avril 2020 inclusivement.	5 555 848	---
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 403 996 \$ (2 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 107 642 \$ (49 834 212 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en octobre 2020 inclusivement.	4 169 435	---
Emprunt auprès d'un fournisseur, d'un montant maximal de 3 436 497 \$ (1 500 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 10,1 %. Cet emprunt a été entièrement remboursé le 25 mars 2016.	---	3 436 497
	19 468 136	5 793 135
Partie courante de la dette à long terme	9 070 414	5 793 135
	10 397 721	---

Les paiements en capital requis au cours des quatre prochains exercices sont de 19 468 136 \$.

2017	9 070 413 \$
2018	4 248 001 \$
2019	4 261 347 \$
2020	1 888 374 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

16 - DETTE À LONG TERME - (suite)**Marges de crédit**

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 500 000 000 francs CFA. Taux d'intérêt annuel de 9 %.

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 2 500 000 000 francs CFA. Taux d'intérêt annuel de 8 %.

	2016	2015
	\$	\$
	1 066 563	1 203 939
	4 313 620	5 904 586
	5 380 183	7 108 525

17 - BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription émis ont varié comme suit :

	2016		2015	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	80 000 000	0,25 \$	80 000 000	0,25 \$
En circulation à la clôture de l'exercice	80 000 000	0,25 \$	80 000 000	0,25 \$
Pouvant être exercés	80 000 000	0,25 \$	80 000 000	0,25 \$

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les bons de souscription de la société au 31 décembre 2016.

Nombre	Prix d'exercice	Échéance (années)
80 000 000	0,25 \$	0,83

Du fait que ces instruments sont payables en dollars canadiens, devise qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société, les bons de souscription ne respectent pas les critères définis par les IFRS pour la classification en tant qu'instruments de capitaux propres. Ils sont ainsi considérés comme des dérivés évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et présentés en tant que passif financier. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée en résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

17 - BONS DE SOUSCRIPTION - (suite)

Les justes valeurs des bons de souscription aux 31 décembre 2016 et 2015 ont été établies selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque	0,73 %	0,48 %
Volatilité prévue	56,97 %	111,2 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue	0,83 année	1,83 année

La juste valeur des bons de souscription est présentée à la note 28 ci-après.

18 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

Provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala

	2016	2015
	\$	\$
	332 569	352 738

Les activités de la société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES**Débetures émises le 21 novembre 2013**

Le 21 novembre 2013, la société a émis des débetures convertibles d'un montant de 11 940 000 \$, non garanties. Initialement, ces débetures avaient une échéance au 21 novembre 2016. Ce montant total de 11 940 000 \$ était convertible en 79 600 000 actions ordinaires de la société, jusqu'au 21 novembre 2016, au prix de 0,15 \$ par action. Les débetures portaient intérêt au taux de 10 % annuellement et pouvaient être réglées en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts n'étaient pas convertibles en actions de la société, mais pouvaient être réglés en actions de la société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse. Dans certaines situations, la société avait la possibilité de faire une offre de rachat équivalant à 105 % du capital et des intérêts courus et impayés aux détenteurs avant terme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES - (suite)**Débetures émises le 21 novembre 2013 - (suite)**

Le 21 novembre 2015, la société a modifié les modalités de certaines de ces débetures. Les modifications consistent à prolonger la date d'échéance de certaines de ces débetures du 21 novembre 2016 au 21 novembre 2018, permettre à la société de reporter le paiement des intérêts à la date d'échéance amendée, sujet à un taux d'intérêt annuel de 10 % et permettre à la société de rembourser les dites débetures en tout temps avant le 21 novembre 2018. Le solde des débetures amendées en date de la prolongation est de 11 790 000 \$. Les modalités des autres débetures sont demeurées inchangées et ces débetures sont arrivées à échéance le 21 novembre 2016. La totalité de ces débetures a été remboursée à cette date, comme le prévoyait le contrat original.

Ces débetures convertibles se répartissent en deux composantes, la partie dette et la partie droits de conversion. En ce qui concerne les débetures dont la date d'échéance est le 21 novembre 2016, la composante droits de conversion a été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débetures, soit le 21 novembre 2013 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. En ce qui concerne les débetures dont la date d'échéance a été modifiée le 21 novembre 2015, la composante droits de conversion a été réévaluée à la juste valeur à la date de modification de ces débetures, soit le 21 novembre 2015 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, un montant de 1 324 430 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus (1 206 921 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015) et un montant d'intérêts effectifs de 958 834 \$ a été comptabilisé concernant les parties dettes de ces débetures (1 489 907 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Les valeurs comptables des composantes de ces débetures sont présentées à la page suivante.

Les justes valeurs des droits de conversion aux 31 décembre 2016 et 2015, ont été établies selon le modèle pondéré d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses pondérées suivantes :

	2016	2015
Taux d'intérêt pondéré sans risque	0,73 %	0,48 %
Volatilité pondérée prévue	71,57 %	94,69 %
Taux de rendement pondéré des actions	0 %	0 %
Durée de vie pondérée restante	1,89 année	2,87 années

Débetures émises le 2 juillet 2015

Le 2 juillet 2015, la société a émis des débetures convertibles d'un montant de 7 105 000 \$, non garanties, venant à échéance le 1er juillet 2018. Ce montant est convertible en 71 050 000 actions ordinaires de la société, jusqu'au 1^{er} juillet 2018, au prix de 0,10 \$ par action. Les débetures portent intérêt au taux de 10 % annuellement et peuvent être réglées en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts dus le 2 juillet 2016 ont été ou seront réglés en trésorerie, en quatre versements égaux, le 2 juillet 2016, 1^{er} octobre 2016, 1^{er} janvier 2017 et 1^{er} avril 2017. Les intérêts ne sont pas convertibles en actions de la société, mais pourront être réglés en actions de la société en fonction du cours de l'action à ce moment et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES - (suite)**Débetures émises le 2 juillet 2015 - (suite)**

Ces débetures convertibles se répartissent en deux composantes, la partie dette et la partie droits de conversion. La composante droits de conversion a été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débetures, soit le 2 juillet 2015 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, un montant de 710 500 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus (354 277 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015) et un montant d'intérêts effectifs de 1 011 876 \$ a été comptabilisé concernant la partie dette de cette débeture (425 926 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Les valeurs comptables des composantes de ces débetures sont présentées ci-après.

Les justes valeurs des droits de conversion aux 31 décembre 2016 et 2015 ont été établies selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque	0,73 %	0,48 %
Volatilité prévue	70,69 %	98,19 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie restante	1,5 année	2,5 années

Les valeurs comptables des composantes de ces débetures sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Droits de conversion à la juste valeur		
Débetures émises le 21 novembre 2013	1 276 296	2 065 618
Débetures émises le 2 juillet 2015	1 515 373	2 168 191
	2 791 669	4 233 809
Composantes dette au coût amorti		
Débetures émises le 21 novembre 2013	9 739 538	8 930 704
Débetures émises le 2 juillet 2015	5 107 855	4 095 978
	14 847 392	13 026 682
	17 639 061	17 260 491

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

20 - CAPITAL-ACTIONS**Autorisé**

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

Émis et entièrement payé**579 509 566 actions ordinaires**

(31 décembre 2015 - 579 509 566 actions ordinaires)

2016	2015
\$	\$
66 734 172	66 734 172

Exercice 2016

Aucune opération concernant le capital-actions de la société n'a été enregistrée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Exercice 2015

Le 21 janvier 2015, la société a effectué un placement privé de 10 000 000 \$. La société a émis 142 857 142 actions de son capital-actions à un prix de 0,07 \$ l'action relativement à ce financement. Les frais d'émission d'actions ont été de 34 000 \$.

Le 21 janvier 2015, la société a aussi émis 126 486 885 actions de son capital-actions à un prix de 0,07 \$ l'action afin de payer une dette au montant de 8 854 082 \$. Les frais d'émission d'actions ont été de 30 000 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

20 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)**Régime d'options d'achat d'actions**

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la société pouvant être émises en vertu du présent régime est 10 000 000 d'actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la société sont réglables en instruments de capitaux propres de la société.

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2016		2015	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	2 058 334	0,20 \$	3 355 000	0,19 \$
Octroyées	1 000 000	0,16 \$	---	---
Annulées ou échues	(1 408 334)	0,22 \$	(1 296 666)	0,19 \$
En circulation à la clôture de l'exercice	1 650 000	0,15 \$	2 058 334	0,20 \$
Pouvant être exercées	1 650 000	0,15 \$	1 791 667	0,19 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, il n'y a pas eu d'exercice d'options d'achat d'actions (pas d'exercice d'options d'achat d'actions pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

Réserve - options d'achat d'actions

	2016	2015
	\$	\$
Options d'achat d'actions en vigueur	126 686	202 695
Options d'achat d'actions échues ou annulées	2 366 275	2 208 952
	2 492 961	2 411 647

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

20 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 s'établit à 69 746 \$ (néant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, un montant de 81 314 \$ est inscrit à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions (19 536 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). La juste valeur a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2016
Taux d'intérêt sans risque	0,49 %
Volatilité prévue	98,15 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	3 ans

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la société au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

<u>Prix d'exercice</u>	Options en circulation au 31 décembre 2016		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2016	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années	Nombre	Années
0,145 \$	650 000	0,9	650 000	0,9
0,16 \$	1 000 000	2,4	1 000 000	2,4
	1 650 000		1 650 000	

<u>Prix d'exercice</u>	Options en circulation au 31 décembre 2015		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2015	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années	Nombre	Années
De 0,10 \$ à 0,145 \$	650 000	1,9	650 000	1,9
De 0,15 \$ à 0,195 \$	333 334	1,4	166 667	1,4
De 0,20 \$ à 0,245 \$	1 075 000	0,8	975 000	0,8
	2 058 334		1 791 667	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2016 \$	2015 \$
Écart de change		
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 233 059	524 611
Variation de l'écart de change de l'exercice	(3 359 555)	3 708 448
Solde à la clôture de l'exercice	873 504	4 233 059
Attribuable		
Aux actionnaires ordinaires	860 754	4 260 491
À la participation ne donnant pas le contrôle	12 750	(27 432)
	873 504	4 233 059

22 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE*a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement*

	2016 \$	2015 \$
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	(37 669)	663 182
Stocks	(1 291 603)	(1 098 420)
Charges payées d'avance	(29 150)	21 581
	(1 358 422)	(413 657)
Augmentation du passif courant		
Créditeurs	1 054 951	656 335
	(303 471)	242 678

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement

Acquisition de biens miniers et d'immobilisations corporelles incluse dans les créditeurs	6 663 496	7 878 183
---	------------------	-----------

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

23 - CHARGE D'IMPÔTS EXIGIBLE ET IMPÔTS DIFFÉRÉ SUR LE RÉSULTAT**Charge d'impôt exigible**

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral (Canada) et provincial (Québec) avec la provision pour impôt s'établit comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Impôt recouvrable (exigible) au taux combiné prévu par la loi de 26,9 %	2 494 131	(279 561)
Impôt minimum	(116 323)	---
Écart de taux	(302 090)	(32 707)
Expiration des pertes fiscales	---	(185 111)
Éléments non déductibles et non imposables	(451 381)	36 453
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	(2 684 721)	207 584
Éléments sans incidence sur le résultat	853 009	(154 526)
Ajustements des années précédentes	---	353 572
Autres	71 149	21 589
	(136 226)	(32 707)

Impôt différé sur le résultat

Les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

	2016	2015
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	3 057 551	3 714 438
Immobilisations incorporelles	38 996	---
Réserves	185 266	---
	3 281 813	3 714 438
Passifs d'impôts différés		
Immobilisations corporelles	(3 115 401)	(3 474 422)
Debenture convertibles	(166 412)	(240 016)
	(3 281 813)	(3 714 438)
Impôt différé, montant net	---	---

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

23 - CHARGE D'IMPÔTS EXIGIBLE ET IMPÔTS DIFFÉRÉ SUR LE RÉSULTAT - (suite)**Impôt différé sur le résultat - (suite)**Actifs d'impôt différé non comptabilisés

	2016	2015
	\$	\$
Immobilisations incorporelles	---	42 389
Biens miniers	4 964 677	3 854 490
Pertes autres qu'en capital	2 457 708	3 105 656
Frais financiers reportés	16 137	52 501
Réserves	95 734	285 241
Immobilisations corporelles	2 490 743	---
	10 024 999	7 340 277

Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Au 31 décembre 2016, il existe des pertes autres qu'en capital au Mali qui ne sont pas reconnues pour un montant de 8 192 361 \$.

Le tableau suivant présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé.

	2016	2015
	\$	\$
<u>Actifs d'impôt différé</u>		
Actifs d'impôt différé devant être recouverts dans plus de 12 mois	3 281 813	3 714 438
Actifs d'impôt différé devant être recouverts dans moins de 12 mois	---	---
	3 281 813	3 714 438
<u>Passifs d'impôt différé</u>		
Passifs d'impôt différé devant être réglés dans plus de 12 mois	(3 281 813)	(3 714 438)
Passifs d'impôt différé devant être réglés dans moins de 12 mois	---	---
	(3 281 813)	(3 714 438)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	---	---

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

24 - BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) de base par action et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action :

	2016	2015
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) de base	(9 177 255)	1 131 408
Ajustement relié aux intérêts et à la variation de juste valeur des débetures convertibles et des bons de souscription	(675 000)	---
Bénéfice net (perte nette) dilué(e)	(9 852 255)	1 131 408
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	579 509 566	564 750 989
Droits de conversion liés aux débetures convertibles (1)	71 050 000	---
Options d'achat d'actions (1)	---	---
Bons de souscription (1)	---	---
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	650 559 566	564 750 989
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action (2)	(0,016)	0,002

- (1) Le calcul des conversions hypothétiques exclut les droits de conversion, les options et les bons de souscription dont l'effet est antidilutif. Certaines options ainsi que certains bons de souscription et droits de conversion sont antidilutifs puisque leur prix d'exercice est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action ordinaire de la société pour chacune des périodes présentées. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, 79 600 000 droits de conversion, 1 650 000 options et 80 000 000 de bons de souscription sont exclus du calcul du résultat dilué par action (150 650 000 droits de conversion, 2 058 334 options et 80 000 000 de bons de souscription pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).
- (2) En raison de la perte nette subie au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, les titres potentiellement dilutifs ont été considérés comme étant antidilutifs pour cet exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - ÉVENTUALITÉ*Protection de l'environnement*

Les activités de la société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites sont comptabilisés aux résultats de l'exercice ou incorporés au coût des immobilisations corporelles concernées dans la période au cours de laquelle il est possible d'en faire une estimation raisonnable.

26 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société consistent à maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la société s'établissait respectivement à 28 185 547 \$ et 40 871 878 \$ au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La société surveille le capital en tenant compte de sa consommation de trésorerie mensuelle et de ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentés à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

27 - ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2016, la société s'est engagée auprès de différents fournisseurs non liés, pour des achats d'équipements et de fournitures totalisant 816 927 \$ (985 784 \$ au 31 décembre 2015). De plus, la société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services totalisant 555 055 \$ (669 817 \$ au 31 décembre 2015). Finalement, au 31 décembre 2016, la société a des engagements liés à la location de bureaux d'un montant de 208 810 \$ (119 241 \$ au 31 décembre 2015) en vertu de contrats venant à échéance en 2019 et à la gestion de ses relations avec les investisseurs d'un montant de 54 000 \$, en vertu d'un contrat venant à échéance en 2017.

Les paiements requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2017	1 504 038
2018	71 320
2019	59 434

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS**Catégories d'évaluation**

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : prêts et créances et passifs financiers au coût amorti et passifs financiers à la juste valeur. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories au 31 décembre 2016 ainsi qu'au 31 décembre 2015 :

	2016	2015
	\$	\$
Prêts et créances		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347 224	278 580
Débiteurs	4 507	27 599
Dépôts versés	1 454 422	602 509
	3 806 153	908 688
Passifs financiers au coût amorti		
Créditeurs	16 258 960	15 268 089
Marges de crédit	5 380 183	7 108 525
Dette à long terme	19 468 136	5 793 135
Composante dette des débentures convertibles	14 847 392	13 026 682
	55 954 671	41 196 431
Passifs financiers à la juste valeur		
Droits de conversion des débentures convertibles	2 791 669	4 233 809
Bons de souscription	28 847	1 318 215
	2 820 516	5 552 024

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)**a) Risque de marché**i) Juste valeur

La société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du découvert bancaire et des marges de crédit. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées. La juste valeur des bons de souscription et des droits de conversion est déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré auquel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)**a) Risque de marché - (suite)**i) Juste valeur - (suite)

				2016
				Total des passifs financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Passifs financiers				
Droits de conversion	---	---	2 791 669	2 791 669
Bons de souscription	---	---	28 847	28 847
	---	---	2 820 516	2 820 516

				2015
				Total des passifs financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Passifs financiers				
Droits de conversion	---	---	4 233 809	4 233 809
Bons de souscription	---	---	1 318 215	1 318 215
	---	---	5 552 024	5 552 024

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et 2 et entre le niveau 2 et 3 au cours de ces exercices.

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	2016	2015
	\$	\$
Droits de conversion		
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 233 809	3 028 967
Octroyés au cours de l'exercice	---	3 434 947
Variation de la juste valeur au résultat net	(1 240 838)	(2 382 208)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	(250 315)	245 609
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	49 013	(93 506)
Solde à clôture de l'exercice	2 791 669	4 233 809

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)**a) Risque de marché - (suite)**i) Juste valeur - (suite)**Bons de souscription****Solde à l'ouverture de l'exercice**

Variation de la juste valeur au résultat net

Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net

Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global

Solde à la clôture de l'exercice

	2016	2015
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 318 215	2 857 793
Variation de la juste valeur au résultat net	(1 255 251)	(1 640 896)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	(77 937)	190 023
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	43 820	(88 705)
Solde à la clôture de l'exercice	28 847	1 318 215

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Les marges de crédit, les débentures convertibles et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de change

La société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien et le dollar américain.

La société détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des crédateurs, des débentures convertibles et des bons de souscription en dollars canadiens. En conséquence, la société est exposée au risque posé par les fluctuations de taux de change. La société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)**a) Risque de marché - (suite)**iii) Risque de change - (suite)

Le tableau suivant présente les soldes en devise canadienne aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48 772	38 759
Créditeurs	(3 955 424)	(2 373 250)
Solde net en dollars canadiens	(3 906 652)	(2 334 491)
Solde net en francs CFA	(1 808 635 148)	(1 018 984 202)

Toutes les autres variables restant constantes, une variation de 5 % des taux de change aurait eu une incidence approximative de 179 724 \$ sur la perte nette de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (incidence approximative de 114 327 \$ sur le bénéfice net de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la société subisse une perte imprévue si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les débiteurs. La société atténue ce risque en déposant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. Cependant, au 31 décembre 2016, un montant de 1 108 956 \$ est détenu auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée (53 667 \$ au 31 décembre 2015). Les avances aux fournisseurs ont été effectuées pour la fabrication de pièces destinées à la construction de la mine. La société fait affaire avec ces fournisseurs depuis plusieurs années et est d'avis que le risque de crédit lié à ces avances est faible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2016 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	17 048 668	17 048 668	---	---
Débiteures convertibles - Droits de conversion (1-3-4)	2 791 669	---	2 791 669	---
Débiteures convertibles - Composantes dettes (4)	14 847 392	---	18 895 000	---
Bons de souscription (2-3)	28 847	28 847	---	---
Dettes à long terme	19 468 136	10 636 152	9 383 490	1 946 127
Marges de crédit	5 380 183	5 380 183	---	---
	59 564 895	33 093 849	31 070 159	1 946 127

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2015 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	15 649 860	15 649 860	---	---
Débiteures convertibles - Droits de conversion (1-3-4)	4 233 809	3 278	4 230 531	---
Débiteures convertibles - Composantes dettes (4)	13 026 682	150 000	18 895 000	---
Bons de souscription (2-3)	1 318 215	---	1 318 215	---
Dettes à long terme	5 793 135	6 475 432	---	---
Marges de crédit	7 108 525	7 108 525	---	---
	47 130 226	29 387 095	24 443 746	---

(1) Convertible en 78 600 000 actions ordinaires de la société en novembre 2018 et en 71 050 000 actions ordinaires de la société en juillet 2018.

(2) La totalité des 80 000 000 de bons de souscriptions expireront en octobre 2017.

(3) Le règlement de ces passifs n'entraînera aucune sortie de liquidités. De plus, l'exercice des bons de souscription entraînera des entrées de fonds et l'exercice des droits de conversion des débiteures convertibles entraînera l'élimination des sorties de fonds à la valeur nominale des débiteures convertibles.

(4) Tel que décrit à la note 19.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 comprennent un montant de 1 688 510 \$ engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (1 561 289 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Un montant d'intérêt total de 1 790 878 \$ sur les débetures convertibles a été engagé auprès des administrateurs et dirigeants et sociétés contrôlées par ceux-ci au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (1 360 707 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). De ce montant, 1 343 158 \$ a été capitalisé dans les coûts de développement minier et dans le coût du matériel relatif à l'exploitation minière (1 020 530 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société :

Rémunération des principaux dirigeants

	2016	2015
	\$	\$
Honoraires et salaires	1 048 038	1 050 264
Rémunération en options d'achat d'actions	81 314	19 536
	1 129 352	1 069 800

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société :

	2016	2015
	\$	\$
Émission d'emprunts à court terme	1 477 500	2 000 000
Remboursement d'emprunts à court terme	---	10 854 082
Émission de débetures convertibles	---	6 505 000
Émission d'actions de la société en numéraire	---	10 000 000
Transactions avec la société FairChild Participations S.A. (1)	1 159 476	1 177 230
Intérêts payés sur un emprunt à court terme	112 029	22 466
Intérêts sur débetures convertibles	1 790 878	1 360 707

(1) Un montant de 1 048 038 \$ inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (1 050 264 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015**(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

30 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} janvier 2017, la société est entrée en production commerciale sur son projet de Nampala SA, sur le permis de Mininko. Depuis cette date, les ventes d'or sont inscrites à titre de revenus et seront présentées à l'état consolidé des résultats des états financiers de la société. De même les frais de développement minier ainsi que le coût de la construction de l'usine seront amortis et passés en charge à l'état des résultats consolidés de la société.

Le 4 avril 2017, la société a obtenu une marge de crédit d'un montant de 654 000 \$ (300 000 000 francs CFA) d'une banque malienne, portant intérêt au taux de 8 %, échéant le 31 mars 2018.

Le 17 avril 2017, le permis de recherche et d'exploration de NGolopene a expiré et, au cours du mois d'avril 2017, la société a pris la décision de ne pas le renouveler. La société a donc radié un montant de 869 100 \$ de ses bien miniers, au cours du mois d'avril 2017, relativement à ce permis.